

Tribune de Genève

Christian Karembou est encore Servettien dans l'âme. Le champion du monde estime que le sort des Grenat dépend du match de ce soir contre Sion. Son conseil: jouer simple et avec le cœur. Page 18

GEORGES CABRERA

Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch

Le vote électronique ne dope pas la participation

Le vote par Internet ne fait que se substituer au vote par correspondance ou aux urnes

On pensait que le vote en ligne contribuerait à augmenter le taux de participation. Erreur. Le rapport publié hier par la Commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP) révèle que les communes genevoises qui ont introduit le vote élec-

tronique n'ont pas enregistré davantage de participation lors des scrutins; et les jeunes et les abstentionnistes ne se sont pas révélés des citoyens plus vertueux.

On est loin des effets induits par l'introduction du vote par correspondance dans

les années 90 (+9% de participation). Le fait que seulement 30% de l'électorat puisse actuellement recourir à l'e-voting ne contribue pas à doper la participation. Les conclusions de l'étude pourraient aussi être biaisées par le fait que le mode

de vote des Suisses de l'étranger et des handicapés n'a pas été étudié.

Malgré ces résultats mitigés, la CEPP est convaincue de l'intérêt du vote par Internet et recommande de poursuivre cette expérience. **Page 20**

Evaluation des politiques publiques

On ne vote pas plus grâce à Internet

Le vote électronique n'accroît pas la participation électorale

Sophie Simon

Contrairement aux attentes, le vote en ligne ne fait pas augmenter la participation aux scrutins. C'est la conclusion majeure du dernier rapport de la Commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP), dévoilé hier et disponible sur tdg.ch. La commission,

mandatée par le Conseil d'Etat, recommande pourtant de continuer à offrir ce mode de votation.

Selon le texte, le vote par Internet n'accroît ni la participation dans les communes qui l'ont proposé ni chez les jeunes, les abstentionnistes ou les votants occasionnels. Alors que c'était un argument en faveur de l'e-voting. La CEPP constate qu'il se substitue en fait au vote par correspondance ou aux urnes, sans impact sur le résultat. Il apparaît seulement qu'il permet la participation de votants s'étant décidés sur le tard. L'introduction du vote par



Anja Wyden Guelpa
Chancière
d'Etat

correspondance avait fait augmenter la participation de 9% dans les années 90.

Quota problématique

«Ce n'est pas une surprise, réagit Anja Wyden Guelpa, chancière d'Etat. La Confédération fixe un quota de 30% maximum du corps électoral cantonal qui peut recourir à l'e-voting. Tant qu'on ne

pourra pas offrir cette possibilité à toute la population, on ne pourra pas augmenter le taux de participation. En attendant le vote électronique permet déjà de le maintenir.» Ce quota va-t-il augmenter? «J'ai pris contact en ce sens avec la chancière fédérale. On est en phase-test depuis dix ans, il faut avancer. Un groupe de pilotage est en train de rédiger un rapport pour le Conseil fédéral, qui va demander une ouverture à 50% du corps électoral.»

Alors que les Suisses de l'étranger et les handicapés constituent deux groupes cibles du vote élec-

tronique, la CEPP n'a évalué ses effets que sur la population résidente. «Nous n'avons pas inclus les électeurs de l'étranger car ils ont un profil différent, et à Genève le vote en ligne est offert à l'ensemble de la population, justifie Sylvie Arsever, cheffe du groupe de travail de la CEPP. Quant aux handicapés, cela aurait nécessité un sondage spécifique.» A noter que 48,7% des électeurs genevois résidents étrangers ont voté en ligne en octobre 2012.

Le vote électronique serait davantage utilisé par les hommes que par les femmes. Il touche principalement la classe d'âge des 25-34 ans, quand les 18-25 ans n'arrivent qu'en deuxième position. «L'écart est faible, précise Sylvie Arsever, mais j'émet l'hypothèse qu'ils utilisent plutôt d'autres supports comme les smartphones et les tablettes numériques. Il faudrait développer des applications de vote spécifiques.» Anja Wyden l'espère pour 2015: «C'est complexe en raison d'un composant en Java.»

Un votant sur cinq recourt au vote en ligne. Selon le rapport, si l'on accroissait sensiblement le nombre d'utilisateurs (genevois et

d'autres cantons hébergés sur la plate-forme genevoise), le vote par Internet s'avérerait à terme moins coûteux que le vote par correspondance. Mais «le nombre de votants est actuellement trop faible pour faire que les économies réalisées - sur les frais de port de retour des enveloppes et le traitement des bulletins - couvrent les coûts du système». Le coût du vote en ligne est de 210 000 francs par opération, ou 1 fr. 40 par électeur. En cas de levée du quota de 30%, il passerait à 40 centimes.

Un savoir invendable

Le Canton devrait-il commercialiser son savoir-faire pour couvrir les coûts? «De petites entreprises privées peuvent déjà commercialiser notre système, reprend Anja Wyden. Il n'y a pas encore eu de vente, mais si c'était le cas, on toucherait 10% du montant.»

Au final, la commission recommande la poursuite du projet, mais en accroissant le nombre d'électeurs et en les fidélisant. Par exemple via un abonnement, pour voter uniquement en ligne. «Ainsi on arrêterait de leur envoyer du matériel de vote inutilement», estime Sylvie Arsever.

PUBLICITÉ

Ingénieur-e en Technique des bâtiments: une profession d'avenir



LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

VIDÉOSURVEILLANCE

Des mannequins nous **déshabillent** d'un coup d'œil

9 Derrière ses yeux fixes, le mannequin Eye See filme faits et gestes des chalands qui s'intéressent à lui. Age, sexe, ethnie, durée passée devant un produit, cette nouvelle technologie récolte de multiples données qui permettent aux grandes enseignes d'élaborer leur stratégie marketing.



4 Lifting en vue pour le **CHUV**. Le Grand Conseil vaudois a adopté hier un crédit de 105 millions pour moderniser et agrandir les blocs opératoires.

7 L'Entraide protestante veut sensibiliser à l'**égalité** des chances face à l'emploi. Selon elle, les entreprises ont tout à y gagner d'un point de vue financier.

5 A Genève, le **e-voting** n'a guère eu d'impact sur la participation aux scrutins, conclut un rapport qui plaide toutefois pour sa généralisation.



Le e-voting est utile mais ne dope pas la participation

GENÈVE • Selon un rapport, le vote électronique ne parvient pas à drainer un électorat abstentionniste. Mais il prône la généralisation de l'expérience.

PHILIPPE BACH

Le vote électronique n'a pas dopé la participation, comme le relève un rapport rédigé par la commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) présenté hier. La question qui était posée à l'organe externe visant à améliorer l'efficacité de l'Etat par l'exécutif cantonal était double. D'une part, il lui était demandé d'établir si ce nouveau type de vote offert aux citoyens augmente le taux de participation. Et, d'autre part, si certaines catégories de la population y recourent davantage.

Le droit fédéral limite à 30% le nombre de votants à qui le canton peut proposer ce mode supplémentaire pour exprimer son avis. Les communes où les citoyens ayant pu voter par internet ont donc varié au cours des scrutins. Et aucun impact en termes de participation n'a pu être mis en évidence. L'écart entre tel ou tel arrondissement et la moyenne cantonale est resté stable, qu'on puisse voter par internet ou pas. Il s'est même trouvé un cas où la participation a chuté par rapport aux autres scrutins.

Impact modeste

La nouveauté n'a pas séduit non plus une catégorie de votants «occasionnels» ou de «quasi-abstentionnistes». L'étude n'est pas parvenue non plus à mettre en évidence un phénomène de «rattrapage» qui verrait le vote par internet permettre aux distraits ayant oublié de voter de le faire in extremis.

«Il semble bien que le e-voting ait mordu sur le vote par correspondance», relève Sylvie Arsever, qui a conduit le sous-groupe de la CEPP ayant planché sur ce dossier.

L'introduction du vote par correspondance en 1995 avait, elle, dopé la participation, qui avait progressé de 9%.

Maîtrise de l'outil

Deuxième question: certaines catégories socioprofessionnelles sont-elles davantage attirées par le vote électronique? Pour ce faire, un sondage a été mené auprès de quelque 1200 personnes.

Là aussi, pas d'effet spectaculaire. Mais on note que les e-votants ont un niveau de formation, de revenu et de connaissance politique plus élevé que la moyenne: 42%



L'usage du vote par internet pourrait croître s'il était rendu plus aisé. Et s'il était proposé de manière systématique, ce qui créerait une habitude. KEYSTONE

d'universitaires, contre 27% des votants traditionnels (urne et par correspondance) et 23% pour les abstentionnistes. Ces gens sont mieux payés (30% des votants par internet gagnent plus de 10 000 francs, contre 23% chez les personnes qui ont utilisé un mode classique pour exprimer leur choix). Le vote électronique séduit également davantage les hommes que les femmes (près de 6 points d'écart). Enfin, l'utilisation du e-voting est plus large dans la catégorie des 25-34 ans (29% des suffrages exprimés) que pour les 18-24 ans (24%). «Il est possible que, pour les jeunes, l'ordinateur ne soit plus l'interface la plus utilisée pour se connecter, vu le grand rôle joué par les smartphones», analyse M^{me} Arsever.

Cet impact modeste du vote par internet ne décourage pas la CEPP.

L'importance croissante de l'outil informatique et le fait que près d'un tiers des jeunes utilisent internet pour exprimer leur choix lorsque cela leur est proposé conduisent ses membres à la conclusion qu'il faut aller de l'avant.

Des économies

Le fait que le e-voting ne soit offert aux citoyens que pour certains scrutins empêche la fidélisation, estime la CEPP. Le rapport plaide donc pour une généralisation de ce mode de scrutin, une meilleure information aux citoyens et des interfaces plus ergonomiques.

A terme, cela devrait permettre quelques économies. Pour l'heure, le coût du vote électronique est évalué à 210 000 francs par scrutin. Chaque vote par internet permet une économie de 1,20 franc (1 franc pour les frais postaux et 20 centimes pour le

traitement informatique subséquent). Les 13 000 électeurs (16,8% des bulletins) qui ont voté de la sorte sur la nouvelle Constitution le 14 octobre dernier ont généré une économie de 15 600 francs. Il s'agissait d'une situation «idéale», puisque, en l'absence de scrutin fédéral, l'ensemble des Genevois avaient accès au e-voting. Pour que l'opération s'équilibre finalement, il en aurait fallu dix fois plus (davantage que le nombre de votants à ce scrutin).

Le rapport de la CEPP était également une sorte de chant du cygne. Les tâches assumées par cette commission ont été intégrées au cahier des charges de la Cour des comptes à la suite de l'adoption de la nouvelle Constitution. I

Mardi 18 juin, un colloque, qui se tiendra à l'UOG, se penchera sur la notion d'évaluation des politiques publiques. L'entrée est libre, mais il faut s'inscrire: www.ge.ch/cepp.

Pour cela, quatre objectifs ont été déterminés, sur la base d'un rapport de l'administration fédérale, intitulé «Du personnel quali-

● M
sior
de r
des
es
sso
ail.
es
core

Le Temps, 22.05.2013

Internet ne dope pas le civisme

> **Etude** Le vote électronique n'influe pas sur les résultats

Le vote par Internet ne stimule pas la participation électorale. Selon une étude genevoise de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) publiée mardi, cette nouvelle façon de voter se substitue simplement au vote par correspondance ou à l'urne.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le vote par Internet n'accroît pas la participation aux scrutins des jeunes ou des votants occasionnels. Le vote électronique n'a pas non plus d'impact sur le résultat du vote, note la CEPP. Il peut être considéré comme un mode de vote politiquement neutre.

La Commission externe d'évaluation des politiques publiques ne relève en effet pas de «différences frappantes» entre les préférences politiques des électeurs utilisant Internet et celles des autres catégories de votants. Seul un léger penchant à gauche, favorable à l'UE et à l'augmentation de la taxation des hauts revenus, a été constaté parmi les votants par Internet.

Pour la CEPP, l'augmentation de la participation électorale en Suisse a déjà été obtenue grâce au vote par correspondance. **ATS**

Q

> V

Co
lence
de p
étud
de la
analy
ges r
cialis
radio
const
cialis
terrai
deux
matic
d'un
Dans
l'hon

Da
les vic
ment
Une
forter
tion e
soulig
Burea
cool e
ces, m
cause.
peuve
rive a
violen

Un
consu
vivent
destes
ciale c
Al. Les
ment
Dans 4
lien av
cool pr

Une info à nous transmettre? Une histoire à nous raconter? Ecrivez-nous à web@20minutes.ch 

GENÈVE

21 mai 2013 12:54; Act: 21.05.2013 12:57

Le vote en ligne n'a pas d'effet sur la participation

Selon une étude genevoise de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) publiée mardi, cette nouvelle façon de voter se substitue simplement au vote par correspondance ou à l'urne.

on off i Le vote par internet ne stimule pas la participation électorale.

Une faute? Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le vote par internet n'accroît pas la participation aux scrutins des jeunes ou des votants occasionnels. Le vote électronique n'a pas non plus d'impact sur le résultat du vote, note la CEPP. Il peut être considéré comme un mode de vote politiquement neutre.

[Signalez-la nous!](#)

La CEPP ne relève en effet pas de «différences frappantes» entre les préférences politiques des électeurs utilisant internet et celles des autres catégories de votants. Seul un léger penchant à gauche, favorable à l'UE et à l'augmentation de la taxation des hauts revenus, a été constaté parmi les votants par internet.

Pour la CEPP, l'augmentation de la participation électorale en Suisse a déjà été obtenue grâce au vote par correspondance. Son utilisation massive «diminue l'impact de certains avantages théoriques du vote en ligne», comme la simplicité ou la possibilité de voter depuis chez soi.

Familiarité avec l'ordinateur

Sans surprise, les personnes qui ont un bon rapport à l'informatique et utilisent internet sont les plus susceptibles de voter en ligne. Ce facteur écrase tous les autres quand il s'agit d'expliquer le choix de voter en ligne. Ni l'âge, ni le sexe ne jouent ici à un rôle prépondérant.

La CEPP déclare avoir eu des difficultés à mesurer la fidélité au vote par internet, étant donné le peu de scrutins - une vingtaine - où il a été autorisé à ce jour. Dans les quelques communes genevoises où un suivi a été possible sur la durée, le rapport relève un degré de fidélité élevé de plus de deux tiers des votants.

Les avis de la population genevoise sur le vote en ligne sont globalement favorables. Le système mis en place à Genève satisfait les électeurs. Les seules réserves enregistrées à propos de ce mode de vote tournent autour des problèmes liés à la sécurité et à la confidentialité.

La CEPP estime que Genève doit poursuivre le développement du vote par internet, même si celui-ci n'est utilisé à ce jour que par un électeur sur cinq. Selon le rapport, le vote électronique a un bel avenir. Le canton du bout du lac dispose aussi d'un grand savoir-faire dans ce domaine qu'il serait dommage de perdre.

Le vote électronique en Suisse a été testé pour la première fois en 2003 à Genève. Neuchâtel et Zurich ont été les deux autres cantons pilotes d'un projet coordonné par la Confédération. Dix cantons ont déjà recouru au vote par internet pour leurs électeurs de l'étranger. Valais Uri et Obwald feront l'essai l'automne prochain.

(ats)

1 Commentaires



Logique ! le 21.05.2013 13:31

Un peu de bon sens SVP !!!!

C'est qu'il faut prendre congé pour s'inscrire au guichet unique tellement les administrations ont des horaires réduits... Pas question de perdre un jour de vacances pour ça !

21.05.2013 16:51 (Mélanie Haab)

cyber administration

Le vote électronique n'accroît pas la participation aux élections



La commission externe d'évaluation des politiques publiques de Genève montre dans son rapport que le vote par internet se substitue au vote par correspondance plutôt que de faire augmenter le taux de participation.

A Genève, c'est la soupe à la grimace: après dix ans de mise à l'épreuve, on constate que le vote par internet n'a pas poussé davantage d'électeur à effectuer leur devoir citoyen. Si, lors des 25 votations cantonales pour lesquelles le système a été utilisé, une personne sur cinq a utilisé le web, le taux de participation est resté stable. Aujourd'hui, 95% de la population vot

(Source: Fotolia)

par correspondance, ce qui laisse à penser que le vote électronique se substitue à ce moyen.

Les utilisateurs du vote par internet ont un niveau de formation, de revenus et de connaissances politiques plus élevés que la moyenne. Ce sont la plupart du temps des gens (plus d'hommes) entre 25 et 34 ans. Mais, selon ce même rapport de la commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP), le système mis en place n'a pas permis d'accroître la participation des populations régulièrement sous-représentées, comme les jeunes et les abstentionnistes. Il n'a donc pas eu d'impact sur le résultat du scrutin.

Recommandations

La CEPP recommande de poursuivre avec ce système, tout en prenant des mesures pour faire augmenter le nombre d'électeurs par internet, par exemple via des campagnes d'information auprès des groupes spécifiques. Les conditions posées par la Confédération (pas plus 20% des votants par canton et à 10% pour l'ensemble de la Suisse) semblent également freiner le développement de l'e-voting.

Les questions de sécurité, de confidentialité et de transparence n'ont pas été traitées dans ce rapport.

© Netzmedien AG 2013

La reproduction ou la diffusion de tout ou partie d'articles, d'images ou de publicités est formellement interdite sauf autorisation expresse de l'éditeur.

Source URL (Extrait le 22.05.2013 08:37):

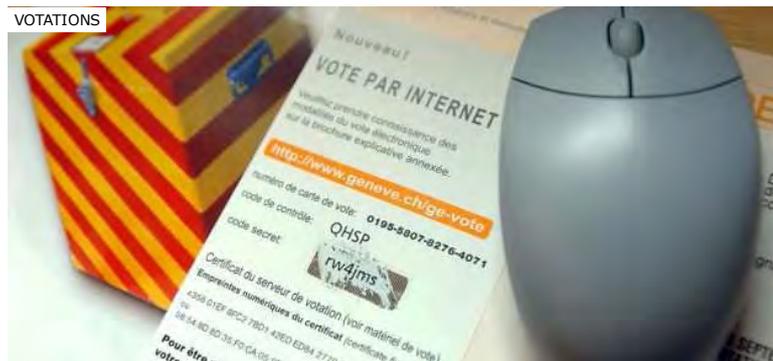
<http://www.ictjournal.ch/fr-CH/News/2013/05/21/Le-vote-electronique-naccrot-pas-la-participation.aspx>

21.05.2013, 13:27 - Genève

Actualisé le 21.05.13, 13:28

Le vote en ligne n'impacte pas la participation

VOTATIONS



Le vote électronique en Suisse a été testé pour la première fois en 2003 à Genève.

Crédit: KEYSTONE (archives)

Une étude genevoise menée par la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) indique que le vote sur internet n'aurait pas d'effet sur la participation.

Le vote par internet ne stimule pas la participation électorale. Selon une étude genevoise de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) publiée mardi, cette nouvelle façon de voter se substitue simplement au vote par correspondance ou à l'urne.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le vote par internet n'accroît pas la participation aux scrutins des jeunes ou des votants occasionnels. Le vote électronique n'a pas non plus d'impact sur le résultat du vote, note la CEPP. Il peut être considéré comme un mode de vote politiquement neutre.

La CEPP ne relève en effet pas de "différences frappantes" entre les préférences politiques des électeurs utilisant internet et celles des autres catégories de votants. Seul un léger penchant à gauche, favorable à l'UE et à l'augmentation de la taxation des hauts revenus, a été constaté parmi les votants par internet.

Pour la CEPP, l'augmentation de la participation électorale en Suisse a déjà été obtenue grâce au vote par correspondance. Son utilisation massive "diminue l'impact de certains avantages théoriques du vote en ligne", comme la simplicité ou la possibilité de voter depuis chez soi.

Familiarité avec l'ordinateur

Sans surprise, les personnes qui ont un bon rapport à l'informatique et utilisent internet sont les plus susceptibles de voter en ligne. Ce facteur écrase tous les autres quand il s'agit d'expliquer le choix de voter en ligne. Ni l'âge, ni le sexe ne jouent ici à un rôle prépondérant.

La CEPP déclare avoir eu des difficultés à mesurer la fidélité au vote par internet, étant donné le peu de scrutins - une vingtaine - où il a été autorisé à ce jour. Dans les quelques communes genevoises où un suivi a été possible sur la durée, le rapport relève un degré de fidélité élevé de plus de deux tiers des votants.

Les avis de la population genevoise sur le vote en ligne sont globalement favorables. Le système mis en place à Genève satisfait les électeurs. Les seules réserves enregistrées à propos de ce mode de vote tournent autour des problèmes liés à la sécurité et à la confidentialité.

La CEPP estime que Genève doit poursuivre le développement du vote par internet, même si celui-ci n'est utilisé à ce jour que par un électeur sur cinq. Selon le rapport, le vote électronique a un bel avenir. Le canton du bout du lac dispose aussi d'un grand savoir-faire dans ce domaine qu'il serait dommage de perdre.

Le vote électronique en Suisse a été testé pour la première fois en 2003 à Genève. Neuchâtel et Zurich ont été les deux autres cantons pilotes d'un projet coordonné par la Confédération. Dix cantons ont ont déjà recouru au vote par internet pour leurs électeurs de l'étranger. Valais Uri et Obwald feront l'essai l'automne prochain.

Le e-voting est utile mais ne dope pas la participation

MERCREDI 22 MAI 2013

Philippe Bach [1]

GENEVE • Selon un rapport, le vote électronique ne parvient pas à drainer un électorat abstentionniste. Mais il prône la généralisation de l'expérience.

Les options de publication

Non

Journaliste:

Philippe Bach

Le vote électronique n'a pas dopé la participation, comme le relève un rapport rédigé par la commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) présenté hier. La question qui était posée à l'organe externe visant à améliorer l'efficacité de l'Etat par l'exécutif cantonal était double. D'une part, il lui était demandé d'établir si ce nouveau type de vote offert aux citoyens augmente le taux de participation. Et, d'autre part, si certaines catégories de la population y recourent davantage.

Le droit fédéral limite à 30% le nombre de votants à qui le canton peut proposer ce mode supplémentaire pour exprimer son avis. Les communes où les citoyens ayant pu voter par internet ont donc varié au cours des scrutins. Et aucun impact en termes de participation n'a pu être mis en évidence. L'écart entre tel ou tel arrondissement et la moyenne cantonale est resté stable, qu'on puisse voter par internet ou pas. Il s'est même trouvé un cas où la participation a chuté par rapport aux autres scrutins.

Impact modeste

La nouveauté n'a pas séduit non plus une catégorie de votants «occasionnels» ou de «quasi-abstentionnistes». L'étude n'est pas parvenue non plus à mettre en évidence un phénomène de «rattrapage» qui verrait le vote par internet permettre aux distraits ayant oublié de voter de le faire in extremis.

«Il semble bien que le e-voting ait mordu sur le vote par correspondance», relève Sylvie Arsever, qui a conduit le sous-groupe de la CEPP ayant planché sur ce dossier. L'introduction du vote par correspondance en 1995 avait, elle, dopé la participation, qui avait progressé de 9%.

Maîtrise de l'outil

Deuxième question: certaines catégories socioprofessionnelles sont-elles davantage attirées par le vote électronique? Pour ce faire, un sondage a été mené auprès de quelque 1200 personnes.

Là aussi, pas d'effet spectaculaire. Mais on note que les e-votants ont un niveau de formation, de revenu et de connaissance politique plus élevé que la moyenne: 42% d'universitaires, contre 27% des votants traditionnels (urne et par correspondance) et 23% pour les abstentionnistes. Ces gens sont mieux payés (30% des votants par internet gagnent plus de 10 000 francs, contre 23% chez les personnes qui ont utilisé un mode classique pour exprimer leur choix). Le vote électronique séduit également davantage les hommes que les femmes (près de 6 points d'écart). Enfin, l'utilisation du e-voting est plus large dans la catégorie des 25-34 ans (29% des suffrages exprimés) que pour les 18-24 ans (24%). «Il est possible que, pour les jeunes, l'ordinateur ne soit plus l'interface la plus utilisée pour se connecter, vu le grand rôle joué par les smartphones», analyse Mme Arsever. Cet impact modeste du vote par internet ne décourage pas la CEPP. L'importance croissante de l'outil informatique et le fait que près d'un tiers des jeunes utilisent internet pour exprimer leur choix lorsque cela leur est proposé conduisent ses membres à la conclusion qu'il faut aller de l'avant.

Des économies

Le fait que le e-voting ne soit offert aux citoyens que pour certains scrutins empêche la fidélisation, estime la CEPP. Le rapport plaide donc pour une généralisation de ce mode de scrutin, une meilleure information aux citoyens et des interfaces plus ergonomiques.

A terme, cela devrait permettre quelques économies. Pour l'heure, le coût du vote électronique est évalué à

210 000 francs par scrutin. Chaque vote par internet permet une économie de 1,20 franc (1 franc pour les frais postaux et 20 centimes pour le traitement informatique subséquent). Les 13 000 électeurs (16,8% des bulletins) qui ont voté de la sorte sur la nouvelle Constitution le 14 octobre dernier ont généré une économie de 15 600 francs. Il s'agissait d'une situation «idéale», puisque, en l'absence de scrutin fédéral, l'ensemble des Genevois avaient accès au e-voting. Pour que l'opération s'équilibre finalement, il en aurait fallu dix fois plus (davantage que le nombre de votants à ce scrutin).

Le rapport de la CEPP était également une sorte de chant du cygne. Les tâches assumées par cette commission ont été intégrées au cahier des charges de la Cour des comptes¹ à la suite de l'adoption de la nouvelle Constitution. I

¹Mardi 18 juin, un colloque, qui se tiendra à l'UOG, se penchera sur la notion d'évaluation des politiques publiques. L'entrée est libre, mais il faut s'inscrire: www.ge.ch/cepp [2].

Le Courrier

[Genève\(8367\)](#) [3] [Impact\(4\)](#) [4] [Participation\(5\)](#) [5] [Rapport\(15\)](#) [6] [Philippe bach\(2133\)](#) [7]

Vous devez être [loggé](#) [8] pour poster des commentaires

LÉMAN BLEU INFO 21/05/2013



Mardi 21 Mai 2013

- ▶ Page de l'émission
- ▶ Commander cette émission sur DVD



J'aime 0 Envoyer

Tweeter

LÉMAN BLEU INFO 21/05/2013



Mardi 21 Mai 2013

- ▶ Page de l'émission
- ▶ Commander cette émission sur DVD



J'aime 0 Envoyer

Tweeter

Léman Bleu info <http://www.lemanbleu.ch/vod/leman-bleu-info-21052013>

Le vote en ligne n'a pas d'effet sur la participation

Selon une étude genevoise, cette nouvelle façon de voter se substitue simplement au vote par correspondance ou à l'urne.

Mis à jour il y a 32 minutes



Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le vote par internet n'accroît pas la participation aux scrutins des jeunes ou des votants occasionnels. Le vote électronique n'a pas non plus d'impact sur le résultat du vote, note la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) dans une étude publiée mardi. Il peut être considéré comme un mode de vote politiquement neutre.

Partager & Commenter

La CEPP ne relève en effet pas de «différences frappantes» entre les préférences politiques des électeurs utilisant internet et celles des autres catégories de votants. Seul un léger penchant à gauche, favorable à l'UE et à l'augmentation de la taxation des hauts revenus, a été constaté parmi les votants par internet.

Pour la CEPP, l'augmentation de la participation électorale en Suisse a déjà été obtenue grâce au vote par correspondance. Son utilisation massive «diminue l'impact de certains avantages théoriques du vote en ligne», comme la simplicité ou la possibilité de voter depuis chez soi.

Familiarité avec l'ordinateur

Sans surprise, les personnes qui ont un bon rapport à l'informatique et utilisent internet sont les plus susceptibles de voter en ligne. Ce facteur écrase tous les autres quand il s'agit d'expliquer le choix de voter en ligne. Ni l'âge, ni le sexe ne jouent ici à un rôle prépondérant.

La CEPP déclare avoir eu des difficultés à mesurer la fidélité au vote par internet, étant donné le peu de scrutins - une vingtaine - où il a été autorisé à ce jour. Dans les quelques communes genevoises où un suivi a été possible sur la durée, le rapport relève un degré de fidélité élevé de plus de deux tiers des votants.

Les avis de la population genevoise sur le vote en ligne sont globalement favorables. Le système mis en place à Genève satisfait les électeurs. Les seules réserves enregistrées à propos de ce mode de vote tournent autour des problèmes liés à la sécurité et à la confidentialité.

Un bel avenir

La CEPP estime que Genève doit poursuivre le développement du vote par internet, même si celui-ci n'est utilisé à ce jour que par un électeur sur cinq. Selon le rapport, le vote électronique a un bel avenir. Le canton du bout du lac dispose aussi d'un grand savoir-faire dans ce domaine qu'il serait dommage de perdre.

Le vote électronique en Suisse a été testé pour la première fois en 2003 à Genève. Neuchâtel et Zurich ont été les deux autres cantons pilotes d'un projet coordonné par la Confédération. Dix cantons ont déjà recouru au vote par internet pour leurs électeurs de l'étranger. Valais Uri et Obwald feront l'essai l'automne prochain. (ATS/Le Matin)

Créé: 21.05.2013, 14h07

Aucun commentaire pour le moment

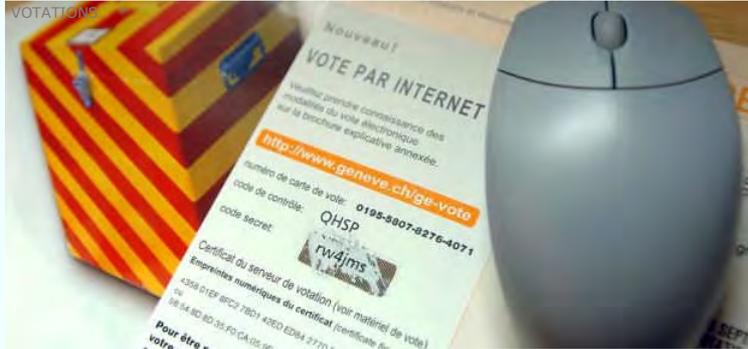
Suisse

21.05.2013, 13:27 - Suisse

Actualisé il y a 49 minutes

Les prévisions météo
sur une semaine
pour les principales
localités de votre rég

Le vote en ligne n'impacte pas la participation



Le vote électronique en Suisse a été testé pour la première fois en 2003 à Genève.

Crédit: KEYSTONE (archives)

Une étude genevoise menée par la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) indique que le vote sur internet n'aurait pas d'effet sur la participation.

Le vote par internet ne stimule pas la participation électorale. Selon une étude genevoise de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) publiée mardi, cette nouvelle façon de voter se substitue simplement au vote par correspondance ou à l'urne.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le vote par internet n'accroît pas la participation aux scrutins des jeunes ou des votants occasionnels. Le vote électronique n'a pas non plus d'impact sur le résultat du vote, note la CEPP. Il peut être considéré comme un mode de vote politiquement neutre.

La CEPP ne relève en effet pas de "différences frappantes" entre les préférences politiques des électeurs utilisant internet et celles des autres catégories de votants. Seul un léger penchant à gauche, favorable à l'UE et à l'augmentation de la taxation des hauts revenus, a été constaté parmi les votants par internet.

Pour la CEPP, l'augmentation de la participation électorale en Suisse a déjà été obtenue grâce au vote par correspondance. Son utilisation massive "diminue l'impact de certains avantages théoriques du vote en ligne", comme la simplicité ou la possibilité de voter depuis chez soi.

Familiarité avec l'ordinateur

Sans surprise, les personnes qui ont un bon rapport à l'informatique et utilisent internet sont les plus susceptibles de voter en ligne. Ce facteur écrase tous les autres quand il s'agit d'expliquer le choix de voter en ligne. Ni l'âge, ni le sexe ne jouent ici à un rôle prépondérant.

La CEPP déclare avoir eu des difficultés à mesurer la fidélité au vote par internet, étant donné le peu de scrutins - une vingtaine - où il a été autorisé à ce jour. Dans les quelques communes genevoises où un suivi a été possible sur la durée, le rapport relève un degré de fidélité élevé de plus de deux tiers des votants.

Les avis de la population genevoise sur le vote en ligne sont globalement favorables. Le système mis en place à Genève satisfait les électeurs. Les seuls réserves enregistrées à propos de ce mode de vote tournent autour des problèmes liés à la sécurité et à la confidentialité.

La CEPP estime que Genève doit poursuivre le développement du vote par internet, même si celui-ci n'est utilisé à ce jour que par un électeur sur cinq. Selon le rapport, le vote électronique a un bel avenir. Le canton du bout du lac dispose aussi d'un grand savoir-faire dans ce domaine qu'il serait dommage de perdre.

Le vote électronique en Suisse a été testé pour la première fois en 2003 à Genève. Neuchâtel et Zurich ont été les deux autres cantons pilotes d'un projet coordonné par la Confédération. Dix cantons ont déjà recouru au vote par internet pour leurs électeurs de l'étranger. Valais Uri et Obwald feront l'essai l'automne prochain.

ACTUALITÉ »

🕒 mardi 21 mai 2013 💬 0 commentaire



Internet n'incite pas les genevois à voter plus.

Le vote électronique ne rencontre pas le succès escompté, selon un rapport de la commission d'évaluation des politiques publiques (CEPP).

One FM

<http://www.onefm.ch/portail/Actualite/Article/internet-n-incite-pas-les-genevois-a-voter-plus/4856.html>

Accueil > Info > Régions > Genève > Le vote par internet n'a pas augmenté la participation à Genève

Tweeter <17 +1 0 Partager <4 Partager

Le vote par internet n'a pas augmenté la participation à Genève

21.05.2013 15:23



Voter par internet ne fait pas augmenter la participation aux scrutins. C'est le constat d'une étude publiée mardi sur le vote électronique à Genève, qui mène l'expérience depuis 2003.

Les Genevois peuvent participer aux scrutins via leur ordinateur depuis dix ans. Selon la Commission externe d'évaluation des politiques publiques, qui publie une étude sur le sujet, la démarche n'a pas attiré de nouveaux votants.

Les auteurs du rapport ne préconisent pas pour autant sa suppression, au contraire. Le vote par internet reste la voie de l'avenir, car les futures générations d'électeurs seront nettement plus habituées au web.

Internet ne convainc pas plus les abstentionnistes

Selon les résultats de l'étude, les adeptes du e-voting sont une population plutôt masculine, âgée essentiellement entre 25 et 34 ans. Mais ce nouveau moyen d'exercer les droits populaires n'a pas changé la donne. En fait, le vote par internet se substitue simplement aux moyens classiques. En clair: la possibilité de voter en deux clics de souris attire ceux qui auraient voté de toute façon. Elle ne pousse ni les jeunes ni les abstentionnistes à exprimer leur suffrage.

La commission estime néanmoins qu'il faudrait promouvoir davantage la participation électronique. Si l'on atteint une masse critique, le vote par internet pourrait coûter moins cher que le vote par correspondance, conclut le rapport.

Jordan Davis/nann

ARCHIVES

- Enquête contre un vote en ligne contesté lors des votations fédérales
30 mai 2012
- Le "e-voting" fédéral attendra... 2019
21 octobre 2011
- Point fort: le vote par Internet va-t-il s'imposer à Genève, canton pionnier dans le domaine?
02:14 | Couleurs locales | 29 août 2008
- A Genève, 16'000 jeunes de plus de 16 ans vont tester le vote par Internet
00:34 | 12:45 le Journal | 13 mai 2002

EN LIEN AVEC CE SUJET

- La Commission externe d'évaluation des politiques publiques sur le site de l'Etat de Genève

RTS-radio

<http://www.rts.ch/info/regions/geneve/4919443-le-vote-par-internet-n-a-pas-augmente-la-participation-a-geneve.html>

Le 19:30

Le 12:45

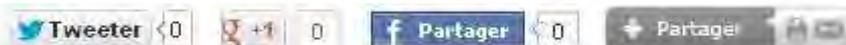
Couleurs locales

Journal en continu

> Toutes les vidéos

Suisse | Régions | Monde | Economie | Culture | Sciences/tech.

Accueil > Info > Suisse > Le vote électronique n'a aucune influence sur la participation, selon

**Le vote électronique n'a aucune influence sur la participation, selon une étude genevoise publiée mardi**

21.05.2013 13:44



Le vote électronique a été testé pour la première fois à Genève, en 2003. Trois cantons font partie d'un projet pilote. [DR]

Le vote par internet ne stimule pas la participation électorale. Selon une étude genevoise publiée mardi, cette nouvelle façon de voter se "substitue simplement" au vote traditionnel. Pour la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP), le vote électronique est "politiquement neutre": contrairement aux idées reçues, il n'accroît pas la mobilisation des jeunes ou des votants occasionnels. Aucune différence "frappante" n'a été trouvée entre les électeurs par internet et les autres. Seul un léger penchant à gauche, pour l'UE et la taxation des hauts revenus a été relevé.



<http://www.rts.ch/info/suisse/4919658-le-vote-electronique-n-a-aucune-influence-sur-la-participation-selon-une-etude-genevoise-publiee-mardi.html>

MODES DE SCRUTIN

Le vote par Internet n'accroît pas la participation

Par **Sophie Simon**. Mis à jour à 12h34 **1** Commentaire

Selon un rapport de la CEPP, le vote électronique "se substitue au vote par correspondance ou à l'urne, sans impact sur le résultat".

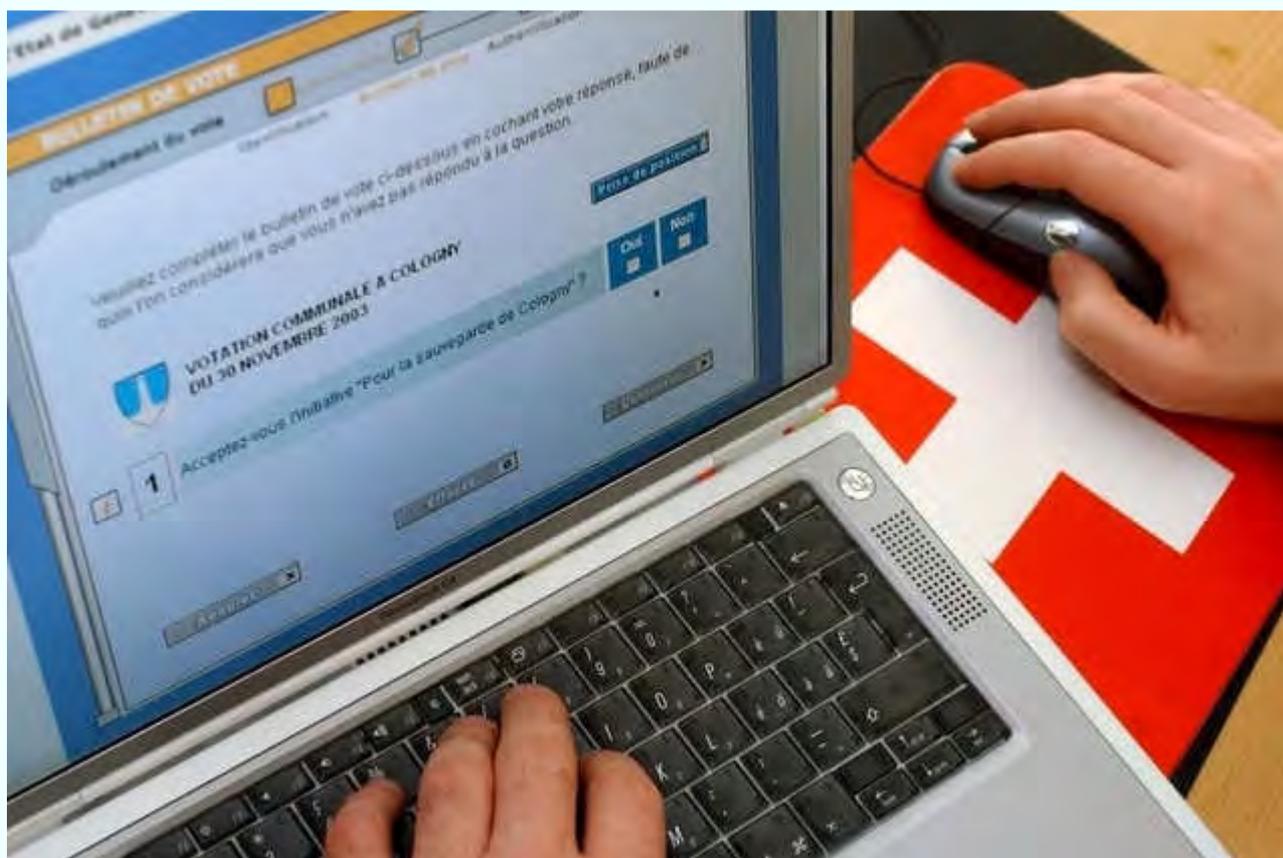


Photo d'illustration. Le vote par internet.
Image: Laurent Gilliéron

Partager & Commenter

Le vote par Internet ne fait augmenter ni la participation des jeunes ni celle des votants occasionnels. Telle est la conclusion du rapport de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) sur les effets du vote électronique à Genève.

Environ un votant sur cinq recourt au vote en ligne, lorsque la possibilité est offerte. Les utilisateurs de l'e-voting se distinguent par leur niveau de formation, de revenu et de connaissances politiques, légèrement plus élevé que celui des autres votants.

Malgré l'absence d'impact sur la participation, la CEPP recommande de continuer à offrir le vote électronique, en prenant des mesures visant accroître le nombre de ses utilisateurs, par exemple via un système d'abonnement.

Elle constate que le nombre de votants par Internet est actuellement trop faible pour que les économies réalisées sur les frais de port et de traitement des bulletins de vote couvrent les coûts du système de vote électronique. Mais la CEPP estime qu'à terme, il s'avérera moins coûteux que le vote par correspondance.

Détails et analyse à lire en intégralité dans nos éditions payantes de mercredi 22 mai (print, e-paper, Ipad). (TDG)

Créé: 21.05.2013, 12h29

[Voir tous les commentaires](#)



LES NEWS



Le vote par internet n'a pas boosté la participation à Genève
21 mai 2013 - [Genève](#)



Le vote par internet ne stimule pas la participation électorale. Selon une étude genevoise de la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP) publiée ce mardi, cette nouvelle façon de voter se substitue simplement au vote par correspondance ou à l'urne, mais en 10 ans d'existence, à Genève, elle n'a pas provoqué d'élan de civisme.

Genève est un canton pionnier en matière de vote électronique. Il est le premier de Suisse à l'avoir mis en place et surtout le seul à l'avoir développé au fil des années et ce depuis 10 ans, déjà. L'occasion donc de faire un bilan. C'est la CEPP, la Commission externe d'évaluation des politiques publiques, qui s'en est chargé, sur demande du Conseil d'Etat. Les résultats ont été publiés, ce mardi, avec un constat décevant : pas d'élan de civisme de la part des Genevois, malgré l'introduction de ce procédé pourtant simple, censé faire augmenter la participation. Un constat décevant, mais encourageant malgré tout, selon Sylvie Arsever, membre de la CEPP.

Le but principal du vote par internet était également de permettre de réaliser des économies : ça n'a pas été le cas non plus. Mais pour Sylvie Arsever, il faut tout de même persévérer.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le vote par internet n'accroît pas la participation aux scrutins des jeunes ou des votants occasionnels. Le vote électronique n'a pas non plus d'impact sur le résultat du vote, note la CEPP. Il peut être considéré comme un mode de vote politiquement neutre.

Pour la CEPP, l'augmentation de la participation électorale en Suisse a déjà été obtenue grâce au vote par correspondance. Son utilisation massive a diminué l'impact de certains avantages théoriques du vote en ligne, comme la simplicité ou la possibilité de voter depuis chez soi.